

CREPIM

Société par Actions Simplifiée - 792 178 816 R.C.S. ARRAS
Siège social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb.
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE France
Tél. : 03.21.61.64.00 Fax : 03.21.61.64.01
E-mail : contact@crepim.fr www.crepim.fr
SIRET 792 178 816 00015 / APE 7112B / T.V.A. FR85 792 178 816

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Valable 5 ans à compter du 13 Mars 2017

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

Procès-verbal n° 797/08/062 A

Et annexe de 2 pages

Matériau présenté par : ALKOR DRAKA
75, rue Pasteur
60140 LIANCOURT
France

Référence commerciale : 2139

Description sommaire : Film PVC souple
Application bâtiment
Epaisseur nominale totale : 0,26 mm.
Masse volumique mesurée : 1346 kg/m³.
Masse surfacique calculée : 350 g/m².
Coloris présenté : Blanc 1399 / Alu 9013.

Nature de l'essai : NF P 92-503 – Essai au brûleur électrique
Référence du rapport d'essai : RE 1M 797/08/062 A du 13/03/2017

Classement :

M1

Durabilité du classement : Non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultants des essais décrits dans le rapport annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

« Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE »

A Bruay-la-Buissière, le 13 Mars 2017

Pour ordre, suppléant du Président, Franck POUTCH


Skander KHELIFI

Le Responsable de la classification


Thomas TURF

Nofa. - Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement
ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.



CREPIM

Société par Actions Simplifiée - 792 178 816 R.C.S. ARRAS
Siège social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb.
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE France

Tél : 03.21.61.64.00 Fax : 03.21.61.64.01

E-mail : contact@crepim.fr www.crepim.fr

SIRET 792 178 816 00015 / APE 7112B / T.V.A. FR85 792 178 816



ACCREDITATION N°1-5860
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Rapport d'essai

Rapport d'essai n°	RE 3M 797/08/062 A
Date d'émission	13/03/17
Responsable	Skander KHELIFI
Vos références	OA170366
Date de commande	23/02/17
Pages	1 sur 2

Adressé à			
Société	ALKOR DRAKA		
Nom	Sébastien REELLE		
Adresse	75 rue Pasteur		
Code postal	60140	Ville	Liancourt
		Pays	France

Norme d'essai :	NF P 92-503:1995 : Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples
Essai accrédité COFRAC :	L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Produit testé

Désignation :	2139		
Description :	Film PVC souple		
Masse Volumique :	1346 kg/m ³	Masse Surfaccique :	350 g/m ²
Couleurs :	blanc 1399 / ALU 9013		
Remarques :	/		
Taille :	600 mm x 180 mm x 0,26 mm		
Conditionnement :	23 ± 2 °C, 50 ± 5 % HR		

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essais ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et essais.



CREPIM

Société par Actions Simplifiée -792 178 816 R.C.S. ARRAS
 Siège social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb.
 62700 BRUAY LA BUSSIÈRE France
 Tél.: 03.21.61.64.00 Fax : 03.21.61.64.01
 E-mail: contact@crepim.fr www.crepim.fr
 SIRET 792 178 816 00015 / APE 7112B / T.V.A. FR85 792 178 816



ACCREDITATION N°1-5860
 Portée disponible sur www.cofrac.fr

Rapport d'essai

Rapport d'essai n° RE 3M 797/08/062 A
 Date d'émission 13/03/17
 Responsable Skander KHELIFI
 Vos références OA170366
 Date de commande 23/02/17
 Pages 2 sur 2

Adressé à
 Société ALKOR DRAKA
 Nom Sébastien REELLE
 Adresse 75 rue Pasteur
 Code postal 60140 Ville Liencourt
 Pays France

Résultats

Date de l'essai : 07/03/17

Réception échantillon : 01/03/17

Tableau 1 : Essais de détermination de la configuration la plus défavorable


	Essai 1	Essai 2	Essai 3	Essai 4	Essai 5
Face exposée	BLANCHE	ALU	BLANCHE	ALU	/
Sens	Trame	Trame	Chaîne	Chaîne	/
Masse de l'échantillon (g)	32,3	32,2	35,9	33,8	/
Durée de l'inflammation (s)	2	4	2	3	/
Points incandescents	NON	NON	NON	NON	/
Chute de gouttes	NON	NON	NON	NON	/
Gouttes enflammées	NON	NON	NON	NON	/
Distance maximale de carbonisation (mm)	140	170	165	145	155
Largeur maximale de carbonisation (mm)	/	/	/	/	0

Observations : La configuration la plus défavorable retenue est donc la face ALU et le sens Trame. Cette configuration est retenue pour les essais complémentaires.

Tableau 2 : Essais complémentaires.

	Essai 6	Essai 7	Essai 7	Moyenne sur les essais 2, 6, 7 et 8
Face exposée	ALU	ALU	ALU	
Sens	Trame	Trame	Trame	
Masse de l'échantillon (g)	32,2	35,6	32,5	/
Durée de l'inflammation (s)	4	4	3	4
Points incandescents	NON	NON	NON	
Chute de gouttes	NON	NON	NON	
Gouttes enflammées	NON	NON	NON	
Distance maximale de carbonisation (mm)	170	165	155	165
Largeur maximale de carbonisation (mm)	/	/	/	0

Observations : /

J. LECOCQ Responsable de l'essai		F. POUTCH Président
S. KHELIFI Responsable Technique	